



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET  
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.  
ASSOCIATION LOI 1901  
[WWW.FRANCEFLOORBALL.COM](http://WWW.FRANCEFLOORBALL.COM)

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFF 2008

### PREAMBULE

L'Assemblée Générale s'est déroulée sous forme de conférence téléphonique, permettant ainsi au maximum de membres convoqués de pouvoir participer et de s'exprimer sur le bilan et l'avenir de l'association.

Cette AG s'est déroulée en deux temps, compte tenue des contraintes horaires des membres et afin de pouvoir traiter l'ensemble des points.

- Phase 1 : Dimanche 29 juin 2008, 10h00 – 12h45
- Phase 2 : Mardi 1<sup>er</sup> Juillet 2008, 20h00 – 21h00

Liste des participants :

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| • AFF / Président          | Jérôme Joaille                              |
| • AFF / Secrétaire Général | Gilles Bizot                                |
| • Sélection Nationale      | Michael Lanini                              |
| • St Etienne Knights       | Grégoire Caput                              |
| • Grizzlys du Hainaut      | Geoffrey Muñoz                              |
| • Nordiques de Lille       | Eric Chevaucherie                           |
| • IFK Paris                | Sébastien Le Faucheur                       |
| • PUC                      | Grégory Chardon                             |
| • Ericsson Vikings         | Laurent Morisseau                           |
| • CLAP Nantes              | Guillaume Deberdt                           |
| • Gladiateurs d'Orléans    | Michael Meddeb                              |
| • Dragons Bisontins        | Hamid Makich                                |
| • CUP Marseille            | Manaüre Russo Mendoza / Guillaume Kernacker |
| • Floorball Club de Caen   | Vincent Grieu                               |
| • Pirates du Rhône - Lyon  | Nicolas Lévrier                             |



## **1. Ouverture, Appel, Rappel de l'ODJ**

## **2. Bilan général de l'activité de l'AFF**

Un bref bilan général est dressé par le Président, les différents points étant abordés plus en détails en cours de l'AG.

« De manière général, l'année 2007 et le début de l'année 2008 ont marqué une nouvelle étape dans la progression de notre discipline et de notre association en France.

Le floorball progresse beaucoup dans le monde, et l'IFF, lors des Championnats du Monde C de Bratislava, nous a confirmé compter sur nous pour être un relai efficace du développement du floorball en France, qui est un pays important dans l'univers du sport, sans chauvinisme.

Cependant notre développement est avant tout important pour nous-mêmes. Nous produisons tous des efforts qui aujourd'hui ne portent pas de fruit à grande échelle mais apportent régulièrement des satisfactions qui doivent nous encourager à continuer. Continuer à nous battre, à grandir, à nous structurer, à nous entraider...

Il est difficile de dire quand nous atteindrons un statut officiel et une reconnaissance institutionnelle autant qu'une reconnaissance populaire plus large. C'est un projet à très long terme mais sincèrement, il s'agit d'un très beau projet, qui doit être très motivant pour nous tous, d'autant que nous en sommes les fondateurs.

La première satisfaction est que nos clubs se consolident et que de nouveaux se manifestent régulièrement. La seconde est que notre association est saine, financièrement, statutairement et aussi, et peut être surtout, en terme d'esprit qui règne jusqu'à maintenant sur le terrain et en dehors.

Ce dernier point est extrêmement important. Je suis persuadé que c'est aujourd'hui, au stade modeste auquel nous sommes, que nous préparons véritablement ce que sera notre discipline plus tard. C'est pourquoi il est important de développer ce bon esprit, de communiquer encore plus, et de veiller à ce qu'aucun enjeu, financier ou de « pouvoir », ne vienne parasiter notre activité.

Sur l'ensemble des sujets, nous progressons petit à petit. Certains restent néanmoins peu avancés, comme la formation, la pratique des jeunes et des scolaires, ainsi que des femmes, et le « recrutement » de personnes compétentes et qualifiées pour relayer la pratique du floorball, comme des professeurs de sport, des éducateurs... Ce sont évidemment des enjeux prioritaires.

Pour y arriver, j'espère pouvoir compter sur l'investissement d'un maximum d'entre nous. Nous n'avons pas toujours le temps, les moyens, les soutiens que l'on aimerait avoir, mais la moindre contribution, même occasionnelle est utile et peut apporter beaucoup.

L'année qui vient est une nouvelle fois pleine de défi, et je l'espère pleine de bonnes surprises. A nous de faire en sorte que ces choses se réalisent. »



### 3. **Projet institutionnel**

Le Président effectue un rappel des différentes actions menées par l’AFF pour progresser vers une reconnaissance officielle du floorball par le mouvement sportif et l’Etat français.

- Rencontre de plusieurs personnalités du mouvement sportif, grâce à nos contacts :
  - CNOSF : M. Jean Paul Cléménçon (directeur de cabinet du Président)
  - Fédération de hockey sur gazon : Frédéric Delannoy (DTN)
  - Fédération de Hockey sur Glace : Président (Luc Tardif) & DTN (Gérald Guennelon)
  - FFSU : Mme Paulou DTN
- Volonté de poursuivre les démarches entreprises pour un rapprochement du hockey sur glace
- Approfondissement des rapports avec la FFSU pour la création de clubs et de compétitions au niveau des CRSU
- Rapport à rédiger suite à la proposition du CNOSF de dresser un panorama des pratiques de sports de crosses en France et de réaliser une analyse des synergies possibles et des perspectives de développement. Projet de table ronde réunissant les différents acteurs à la rentrée.
- Contacts renforcés avec l’IFF pour obtenir son soutien actif dans les démarches vis-à-vis de l’Etat français

Au niveau des clubs, Orléans, St Etienne et Besançon ont déjà réalisé des démarches vis-à-vis d’autres sections sportives comme le roller-hockey. Pour le moment il s’agit de rapprochements simples et de possibilités de matches amicaux.

Eric Chevaucherie de Lille, soulève la nécessité de coordonner les actions locales afin de se rapprocher de manière cohérente des autres types de hockey, par rapport aux démarches générales et nationales de l’AFF.

Il en est conclu que les clubs peuvent mener toutes les initiatives qui peuvent paraître pertinentes au niveau local pour se faire connaître, et se développer. Cependant si un rapprochement de structure devait s’opérer, il leur est demandé d’en informer l’AFF pour échanges et validation du projet.

**Le bilan et les projets institutionnels sont approuvés à l’unanimité**



#### 4. Présentation de la nouvelle Ligue Rhône Alpes

Grégoire Caput expose les raisons de la création et les objectifs de la Ligue Rhône Alpes qui vient d'être créée en compagnie de Nicolas Lévrier et Manuel Fernandez, représentant les deux autres clubs actuels de la région.

Première du genre, elle pour vocation d'être le relai de l'AFF en région. Elle a pour objectif de soutenir les créations de clubs et les initiatives de développement dans cette région, et de mutualiser les efforts pour obtenir des soutiens publics et privés, financiers, matériels, humains...

**Son blog :** <http://rhonealpesfloorball.over-blog.com/>

Toute autre création de Ligue sera bienvenue. C'est un objectif qui ira probablement de soi dans toute région qui verra le nombre de ses clubs augmenter.

Cependant l'intérêt d'une telle structure repose au départ sur le dévouement des personnes qui la composent. Pas question de créer des structures artificielles.

Afin de soutenir l'activité de cette Ligue Régionale, il est proposé de participer au financement des projets de cette Ligue :

- Le reversement de 1 € par licence contractée auprès de l'AFF, par un club de la Ligue Régionale Rhône Alpes.
- Le reversement de 10% du chiffre d'affaire réalisé par l'AFF dans le cadre de son partenariat avec l'équipementier officiel (à date Unihoc), sur toute commande réalisée par un club de la région, par l'intermédiaire de la Ligue R-A.
- Le versement de ce budget interviendra à chaque fin de semestre.

Michael Lanini propose que la Ligue Rhône Alpes envisage un rapprochement avec la Ligue régionale suisse romande, de par sa proximité géographique, afin de mettre en place des projets communs et de bénéficier de l'expérience et des compétences de responsables suisses.

Il suggère par ailleurs qu'un plan de développement harmonisé puisse être défini à court terme pour encadrer l'action des Ligues Régionales autour d'axes prioritaires et éviter ainsi à la fois de travailler de manière désordonnée et de risquer que ces ligues ne prennent leur distance avec l'AFF et entre elles.

Suite à l'intervention de Guillaume Kernacker, il est convenu que la Ligue Rhône Alpes comme celles qui suivront devra obligatoirement communiquer régulièrement sur leur activité (au moyen du site internet) et en Assemblée, afin d'informer les autres représentants du floorball, partager des expériences, mais aussi exposer l'utilisation faite du budget qu'elle administre notamment grâce aux fonds reçus de l'AFF.

**Le principe de Ligue Régionale, et les dispositions financières accompagnées de comptes rendus par la Ligue à l'AFF, sont approuvés à l'unanimité**



## 5. Adhésions

En 2007 2008 : 167 membres, soit 9 clubs adhérents plus des membres n'évoluant pas en France mais participant à la sélection

Pour l'année 2008 2009, un tour de table est réalisé pour évaluer le nombre d'adhérents

- Lille : 20 adultes dont 5 femmes / 12 jeunes de moins de 16 ans
- St Etienne : 22 adultes dont 3 femmes
- PUC : 60 adultes dont 10 femmes
- Marseille : 15 adultes (+ recrutement) / environ 50 personnes des sections loisirs seront affilié normalement à l'UFOLEP
- Besançon : 15 adultes / 20 loisirs + 10 -16 ans et 15 -10 ans affiliés normalement à l'UFOLEP
- Ericsson : 20 adultes
- Nantes : 20 adultes / 15 loisirs dont 5 femmes + un potentiel de jeunes affiliés à l'UFOLEP
- Orléans : 15 adultes (+ projet de rapprochement avec Tours)
- Grizzlys : 20 adultes
- IFK : 30 adultes dont 3 femmes
- Caen : 15 adultes
- Lyon : 20 adultes
- A cela s'ajoute un potentiel estimé à 30 membres à Grenoble, 15 à Amiens, 15 à St Louis et enfin une quinzaine d'adhérents libres
  
- Au total le potentiel de l'AFF se situe aux alentours de 300 membres, sur la base des clubs déclarés à ce jour.

Un rappel est fait sur l'assurance « Mutuelle des Sportifs » incluse dans la cotisation AFF et sur la procédure à respecter sur les transferts internationaux. Par ailleurs le président présente les grands principes du nouveau logiciel de gestion des licences et du contrat passé avec la société iCompétitions.

### **Concernant les cotisations :**

Elles étaient en 2007 2008 de **15€ pour un membre** (joueur / dirigeant / adhérent libre) et de **40€ par club**.

**Il est proposé de maintenir ces montants pour la saison 2008 2009**

**Approbation à l'unanimité des montants des cotisations pour la saison 2008 2009**



## 6. Championnat

Un tour de table est réalisé pour recueillir les points de vue des membres ayant participé à l'édition 2007 2008. Les principaux points suivants en ressortent :

- St Etienne souhaite la mise en place de divisions pour répondre à l'augmentation du nombre de clubs et aux différences de niveau constatées.
- Gregory Chardon du PUC souligne l'intérêt que peut représenter l'association de deux clubs pour présenter une équipe commune en championnat, comme ce fut le cas avec succès par le passé.
- Marseille (et les autres clubs) souligne l'importance de définir tôt le calendrier pour garantir une bonne organisation par les villes d'accueil, et naturellement un déplacement des équipes dans de bonnes conditions notamment financières.
- Orléans indique le souhait de promouvoir les buvettes mises en place par les clubs organisateurs et qui permettent de financer l'organisation des tours (salle, rink, ...)
- Pour IFK, la progression de l'arbitrage est une satisfaction même s'il reste bien évidemment des progrès à faire

Le sujet des jokers est abordé pour clarifier une situation observée en 2007 2008 : l'autorisation d'un joueur de Nantes et le refus d'un joueur de Marseille pour les phases finales à Paris.

Il est convenu officiellement que le traitement de toute demande exceptionnelle formulée par les clubs devra désormais être examiné par un collège de membres de l'AFF issu des différents clubs, celui-ci pouvant être coordonné par la Commission d'Organisation du Championnat. L'objectif est de garantir une transparence totale et un respect des règles mais aussi de nos objectifs de développement en faisant preuve de bon sens.

Concernant la qualification des joueurs pour le championnat et notamment les phases finales, il est observé qu'un joueur peut être inscrit dans un club et ne pas jouer avant les phases finales, par indisponibilité lors des week-ends ou par choix du coach. Il est regrettable de l'empêcher par principe de concourir en phase finale s'il est disponible et retenu par son club. L'esprit de la précédente règle était simplement d'éviter toute apparition de joker venant fausser le championnat.

Par conséquent, il est convenu que la règle de qualification d'un joueur reposera désormais simplement sur une date limite de prise de licence qui sera ultérieurement fixée par la Commission d'Organisation en fonction du calendrier.

Les membres sont en outre d'accord pour dire que cette date pourra être tardive mais ferme et sans exception.

Grégoire Caput est décidé à continuer de gérer l'organisation du championnat. Il a d'ores et déjà adressé un courrier aux clubs pour solliciter des réponses sur leurs intentions de participation, d'organisation de tours de compétition, et sur leur avis sur le nombre de tours, les durées des matches, le calendrier...

Grégoire sera épaulé par d'autres personnes à définir dans les semaines qui viennent.

Il est demandé solennellement par le Président à tous les clubs de bien vouloir veiller à répondre le plus vite possible à toute communication de la part du Comité d'Organisation



du Championnat, afin de faciliter son travail et de répondre justement aux attentes de tous en terme d'organisation et d'anticipation.

La formule sera définie dans les semaines qui viennent, a priori sur la base de deux divisions, en fonction des inscriptions.

Les principes sportifs relatifs aux montées et aux relégations seront aussi définis sur la base d'un nombre de stable d'équipes participantes d'une année sur l'autre. Toutefois l'augmentation du nombre d'équipes pour 2009 2010 pourra remettre en cause ces montées et descentes par une redéfinition des divisions.

C'est pourquoi une certaine simplicité est suggérée par le Président, sur ce dernier point.

Avec l'augmentation du nombre de joueurs et de matches, et l'augmentation du niveau et des enjeux, le potentiel de cas disciplinaire va augmenter. Afin de préserver l'esprit de notre discipline, une commission de discipline composée de membres des équipes engagées sera mise en place avant de démarrer le championnat pour traiter les cas disciplinaire individuels (ex : comportement anti-sportif ou violent, et collectifs, ex forfaits, fraudes)



## 7. Sélection

Le bilan de l'activité de la Sélection est dressé au moyen du document transmis par le Sélectionneur Michel Muller, et présenté en Annexe 1.

Michael Lanini est présenté comme nouveau coach assistant.

Il présente les grands principes de la réflexion et du projet sportif qui sont actuellement défini par Michel Muller et lui.

L'ensemble des dimensions de la vie d'une sélection seront prises en considération et en particulier l'esprit d'équipe, la dimension sociale de la vie d'un groupe, et le niveau physique des joueurs, avec par exemple des évaluations régulières.

Le principe d'un stage dont les thèmes principaux seront le travail physique et la cohésion, et pouvant prendre la forme d'un "week-end commando", avec randonnée, bivouac... est accepté.

En outre le principe de "cadre élargi" accueillant un nombre important de joueurs et permettant à de nouveaux candidats de participer à des stages, est maintenu. Toutefois le sélectionneur et son assistant ont d'ores et déjà prévu que certains stages se concentrent sur un groupe resserré, afin de travailler plus en profondeur avec les joueurs les plus susceptibles d'être sélectionnés pour les compétitions officielles.

La sélection doit continuer à se renforcer comme un projet rassemblant derrière lui tous les clubs français. Ce ne doit pas être un club fermé coupé du reste. Ce doit être une vitrine, un exemple, un objectif, un lieu d'apprentissage pour progresser et tirer vers le haut le floorball des clubs.

A la demande du Président, afin de clarifier tous les sujets, la question des quotas est abordée. Il est conclu que le principe de quota n'est pas pertinent car trop rigide et remettant par essence en cause les principes de sélection au mérite, à l'investissement personnel, au dépassement, à l'esprit d'équipe...

Plus généralement, aucune place ne doit être considérée comme garantie.

Toutefois il est convenu que la sélection est un outil de développement et qu'elle doit intelligemment savoir combiner des objectifs de performance et des objectifs de représentativité et d'attractivité pour les joueurs, les clubs et les supporters de l'hexagone. Le sélectionneur et son assistant devront donc tenir compte de ce paramètre dans leur réflexion.

**Le tandem Michel Muller – Michael Lanini est nommé à la tête de la sélection à l'unanimité des votes moins une abstention, et ce jusqu'aux championnats du Monde 2010.**

Un contrat écrit sera rédigé et signé ultérieurement. De valeur symbolique, il vise néanmoins à formalisé l'accord passé entre ces deux personnes et l'AFF, la durée de leur mandat, ainsi que l'étendue et les conditions de leur intervention.



## 8. Développement

### Le développement auprès des jeunes

A ce jour l’AFF n’a pas les structures et le personnel suffisant pour lancer un programme d’envergure sur ce thème. Celui-ci étant très important, il reste un sujet d’attention primordial pour l’AFF, avec trois perspectives d’action :

- Recherche de personnes compétentes pour s’investir au sein de l’AFF sur des animations, initiations, actions auprès des écoles...
- Actions ponctuelles et/ou locales : ceci a déjà été réalisé dans la plupart des villes de floorball, il est très important de poursuivre les efforts pour démontrer l’enthousiasme immédiat des enfants lorsqu’ils entrent en contact avec le floorball
- Mise en avant du sujet dans nos démarches institutionnelles en tant que point sur lequel justement le floorball peut apporter une valeur ajoutée à une discipline comme le hockey sur glace, de par son accessibilité, sa simplicité de mise en œuvre dans les écoles... C’est très clairement un sujet qui a retenu l’intention de nos interlocuteurs et qui pourra être accompagné d’actions lorsque un partenariat verra le jour.

### La pratique féminine

Nicolas Lévrier s’est porté volontaire pour prendre en main le développement de la pratique féminine.

L’objectif est de promouvoir cette pratique dans les clubs, de soutenir la création de sections féminines et de matches, dans la lignée des matches de promotion organisés l’année dernière à Lyon et à Paris.

Ensuite on pourra envisager des rassemblements dédiés aux filles. Et si possible un ou plusieurs tournois

En revanche il ne semble pas opportun de se focaliser dès maintenant sur la création et l’animation d’une sélection. Celle-ci pourra apparaître une fois le vivier de joueuses suffisamment significatif, et les moyens financiers et humains de l’AFF suffisants.

L’intervention de joueuses françaises évoluant à l’étranger est néanmoins possible et souhaitable pour participer à ce développement.

### La formation : arbitres / entraîneurs

Comme l’année dernière, l’AFF doit mettre en place au moins un week-end de formation à l’arbitrage, en tant que thème prioritaire pour assurer la qualité de celui-ci au sein des clubs, lors des entraînements et des matches amicaux, et bien sûr à l’occasion des rencontres officielles de championnat, ou lors de tournois impliquant des équipes étrangères habituées à un bon niveau.

Patrick Droz sera consulté pour mener à bien ce projet s’il est disponible et volontaire.



## 9. Partenariats et Sponsoring

### Point sur le partenariat Unihoc

Ce contrat signé en novembre 2006 prendra fin en Juin 2009.

Le bilan tiré est positif : accès au matériel, facilité et fiabilité de gestion, dégagement d'une marge permettant de financer une partie de l'activité de l'AFF, qualité du matériel, simplicité des contre parties, dotation de matériel pour l'équipe nationale (une nouvelle dotation doit être fournie à la rentrée)...

En fin de saison 2008 2009, un nouvel appel d'offre sera lancé auprès des principaux acteurs du marché, comme cela avait été fait la dernière fois.

### Présentation du projet de "Charte des Partenariats" pour les clubs adhérents

Le président expose le besoin de clarifier dès maintenant la problématique des partenariats :

Les partenariats sont amenés à se multiplier. Ils sont des sources de revenus, ils traduisent le succès d'une discipline ou d'un club. C'est pourquoi il est important de commencer à jeter les bases d'une articulation saine des partenariats et de respecter des principes simples .Cela permettra de travailler en transparence, et en offrant sérieux et garanties aux partenaires.

Il s'agit aussi de préserver autant que possible notre discipline de querelles destructrices sur le thème de l'argent qui sont « monnaie courante » dans la quasi-totalité des fédérations.

L'un des points qui peuvent poser problème est la cohabitation des partenariats (des clubs et de l'AFF).

Une charte des partenariats va être rédigé avant la rentrée et soumise aux clubs.

Il est important de fixer une ligne de conduite collective.

A ce titre il est demandé par le club de Marseille d'intégrer le besoin des clubs de conserver un accès à du matériel de floorball, si possible varié, et en tout cas de ne pas brider cet accès lors des tours de championnat par exemple. Cette demande sera intégrée dans le développement de la charte.



## 10. Communication

Un communiqué sera prochainement adressé aux clubs pour solliciter leur participation à l'animation du site de l'AFF, par l'apport de contenu.

Il est souligné que beaucoup de messages diffusés sur le forum devrait l'être sur le site.

## 11. Approbation des Comptes 2007 et du budget Prévisionnel 2008

### Approbation à l'unanimité des comptes 2007 et prévisionnels 2008

## 12. Révision des statuts et du Règlement Intérieur

### Révision Générale

Il est décidé de mettre en place une Commission de Révision des Statuts et des Règlements au cours de la saison 2008 2009 pour présenter de nouveaux textes au plus tard pour la prochaine AG, mais pourquoi pas lors d'une AG extraordinaire en cours de saison si besoin.

Michael Lanini est candidat pour participer à cette Commission qui sera composée ultérieurement

### Révision de l'Article 3.2 du Règlement Intérieur sur proposition du sélectionneur et de l'assistant

La demande de révision formulée par le sélectionneur et son assistant fait l'objet d'une légère modification.

### Elle est ensuite approuvée à l'unanimité

La nouvelle rédaction de cet article est présentée en Annexe 2

### Durée des Mandats des membres du bureau

Il est convenu que les membres du bureau seront pour cette fois encore élus pour une durée d'un an.

L'extension éventuelle des mandats sera intégrée dans la révision des statuts

### Composition du conseil d'administration

Avec la croissance de notre discipline, une clarification des modes de décision en AG notamment, doit être anticipée et sera abordée également dans le cadre de la révision générale des statuts



### **13. Election des membres du bureau**

#### Président

- Un tour de table est réalisé. Seul le président sortant, Jérôme Joaille, est candidat

#### **Election à l'unanimité de Jérôme Joaille au poste de Président**

#### Secrétaire Générale

- Un tour de table est réalisé. Seul le secrétaire général sortant, Gilles Bizot, est candidat

#### **Election à l'unanimité de Gilles Bizot au poste de Secrétaire**

#### Trésorier

- Nicolas Mayot ne souhaite pas se représenter, son poste est donc vacant.
- Un tour de table est réalisé. Un seul candidat est déclaré ; Grégory Chardon

#### **Election à l'unanimité de Grégory Chardon au poste de Trésorier**

### **14. Conclusion et Clôture**



## **ANNEXE 1 : Bilan de l'équipe Nationale**

Après deux ans en qualité d'assistant-coach, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté fin 2006 le poste de sélectionneur national. Au cours de ces deux dernières années, avec l'appui de Jérôme et Gilles, il a été possible de mettre sur pied un cadre national élargi. La création d'une équipe A et d'une équipe B a permis à plus de 50 joueurs et gardiens de travailler le floorball de manière approfondie au cours des 7 stages qui se sont déroulés à Lyon (2x), Marly, Marseille, aux Pays-Bas, à Bâle et finalement à Sumiswald. A relever également la mise sur pied, pour la première fois, d'un camp d'été d'une semaine à Marseille au mois de juillet 2007 qui a aussi permis de faire connaître notre sport à un nombreux et jeune public engagé.

Le travail accompli a amené une nette progression des joueurs français au point de vue technique et tactique de jeu. Néanmoins, si ces progrès se sont très nettement ressentis au niveau du jeu des joueurs évoluant en France, ils ont peut-être été moins évidents pour les joueurs qui évoluent dans les championnats étrangers (par ex. en Suisse) ; ces derniers disposaient toutefois déjà d'un bagage technique intéressant qu'ils ont mis au service des nouveaux joueurs. Je tiens à relever que le but premier d'une Equipe Nationale est de représenter une nation, mais également d'aider au développement de ce sport dans le pays qu'elle représente. Même si les résultats de l'Equipe Nationale n'ont pas été à la hauteur de nos ambitions lors de ces derniers Championnats du Monde, il convient néanmoins de relever la progression du niveau du floorball parmi les joueurs français, ce qui s'est senti dans le championnat français. Le travail accompli au cours de ces deux dernières années n'a pas été vain puisqu'il a aussi permis de déceler plusieurs jeunes joueurs prometteurs pour l'avenir. Il convient de persévérer dans ce sens pour progresser encore plus à l'image des nations émergentes du floorball que nous avons pu rencontrer à Bratislava. Pour atteindre ces objectifs, il est important d'associer tous les clubs du pays afin qu'ils s'investissent encore plus pour la relève de leurs joueurs et pour le travail technique de base lors d'entraînements réguliers.

Le bilan que nous pourrions qualifier de mitigé pour la sélection des joueurs de l'Equipe Nationale qui a participé aux Championnats du Monde de Bratislava, tant au point de vue des résultats que du comportement général, ne doit surtout pas remettre en question le travail effectué jusqu'à ce jour. La barre avait été placée volontairement très haut à l'image des différents matchs que nous avons pu disputer contre des équipes de haut niveau (NLA Suisse, etc.), ceci afin de confronter nos joueurs à différentes situations de jeu. Malgré toute cette expérience, nous n'avons pas réussi à la mettre efficacement en pratique lors des différents matchs décisifs de ces derniers CM. Les différentes imperfections relevées après ces dernières compétitions serviront toutefois de base à la mise en place d'un nouveau concept en vue d'une qualification pour les prochains Championnats du Monde.

Je tiens à remercier tous les joueurs qui ont participé aux différents stages et qui par leur engagement, leur volonté de progresser et leur plaisir de jouer ont contribué au développement du floorball en France. L'avenir du floorball en France passe par eux et l'Equipe Nationale deviendra ainsi, à force de travail, une vitrine représentative du floorball français parmi les autres nations.

Désormais, c'est avec un nouvel enthousiasme que nous allons nous tourner résolument vers l'avenir, et ce dernier se profile par une qualification en février 2010 pour les prochains CM.

Michel Muller  
Sélectionneur national



## ANNEXE 2 : Révision du “Règlement intérieur” de l’AFF.

### 3.2 La sélection nationale

#### ANCIENNE VERSION

- "L’AFF coordonne l’activité de la sélection nationale de floorball.
- L’AFF assure l’inscription de la sélection nationale aux championnats internationaux et sa participation aux diverses compétitions officielles et amicales qui lui sont proposées.
- L’AFF coordonne également l’organisation de stages d’entraînement pour la sélection.
- L’AFF a pour mission d’aider matériellement et financièrement les joueurs et l’encadrement de la sélection pour autant que ses ressources le permettent.
- L’AFF nomme un ou plusieurs entraîneurs nationaux et peut engager un dédommagement de leurs frais selon ses ressources."

#### NOUVELLE VERSION

- "L’AFF coordonne l’activité de la sélection nationale de floorball.
- Le bureau de l’AFF assure l’inscription des sélections nationales aux championnats internationaux et leur participation aux diverses compétitions officielles."
- Le Bureau de l’AFF nomme les sélectionneurs nationaux et peut engager un dédommagement de leurs frais selon ses ressources.
- Les sélectionneurs nationaux nomment eux-mêmes leur staff et sont responsables de la formation et de la composition des sélections nationales."
- Les stages de la sélection nationale seront organisés sous la responsabilité des sélectionneurs nationaux et de leur staff."
- L’AFF a pour mission d’aider matériellement et financièrement les joueurs ainsi que l’encadrement des sélections nationales pour autant que ses ressources le permettent."